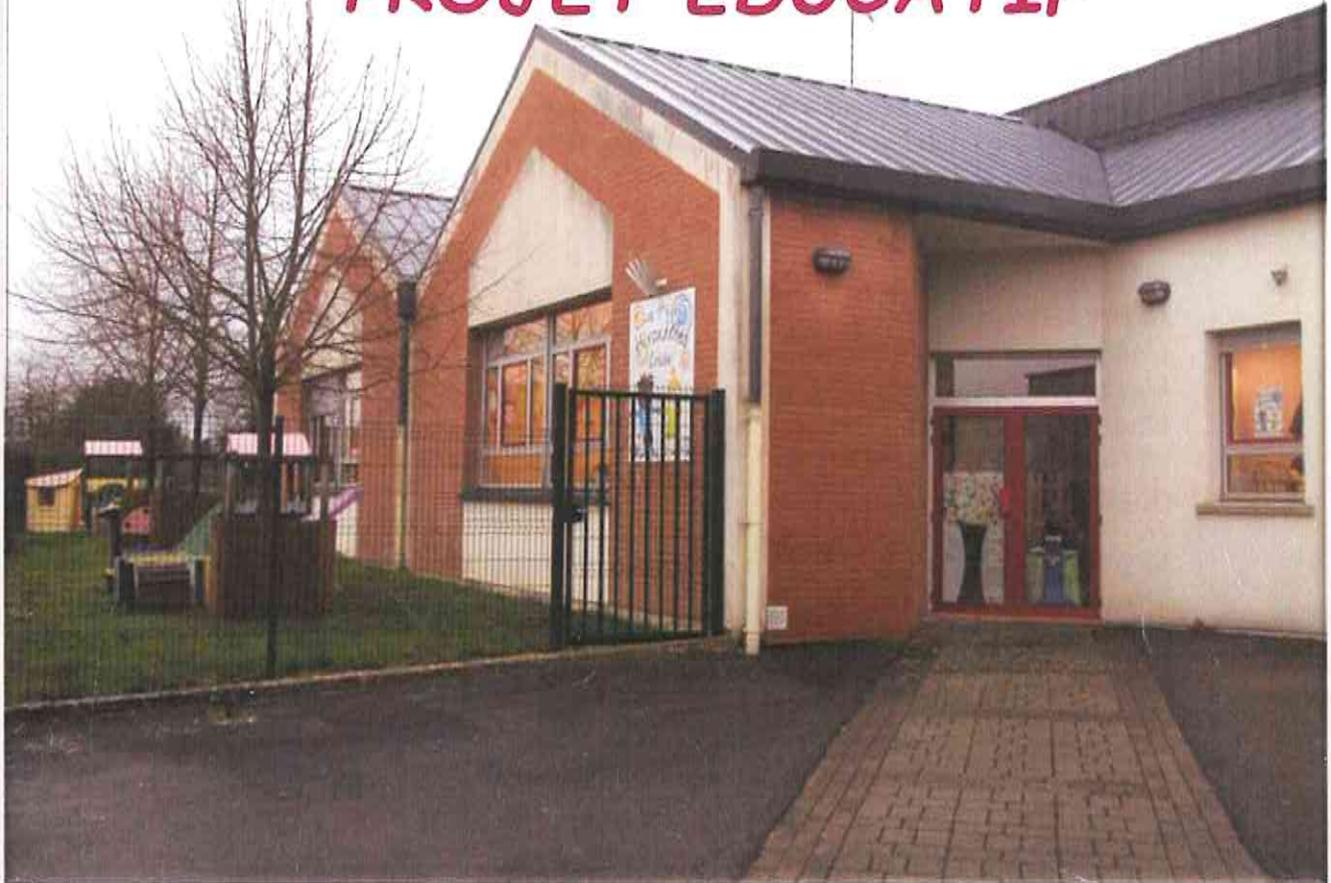


Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



PROJET EDUCATIF



Crèche multi-accueil

« Les P'Tites Hirondelles »

MONTMIRAIL (51)

03.26.81.69.79

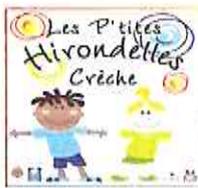
creche.montmirail@orange.fr



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

PROJET EDUCATIF
JANVIER 2021





Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



SOMMAIRE

Introduction (page 4)

- La Présentation de la structure
- La Déontologie tournée vers l'intérêt de l'enfant
- La Charte Nationale de l'accueil du jeune enfant (annexe I)
- La Charte de la crèche (annexe II)

L'Accueil (page 5)

- La Pré inscription et inscription
- L'adaptation parents/enfant/professionnels
- L'accueil au quotidien, la séparation et les retrouvailles, les transmissions,
- L'accueil de l'enfant différent

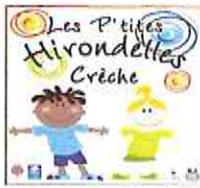
L'Éveil (page 9)

- La place du jeu dans la structure et la place de l'adulte dans le jeu
- L'Aménagement de l'espace
- Les Sorties
- Les Activités et animations à thèmes pour les enfants et/ou les parents à la crèche

Le Repas, espace convivial, temps de découverte (page 14)

- Hygiène et sécurité
- Santé et équilibre alimentaire
- Chacun son rythme
- Ambiance pour bien manger
- Vers une autonomie maîtrisée
- Manger rime avec plaisir





Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



Les Soins (page 18)

L'Hygiène au quotidien
Les Changes
L'Apprentissage de la propreté
Les petits bobos
La Prévention

Le Sommeil (page 22)

L'Ambiance pour bien dormir
Repères et rythmes
Rituels

Au quotidien (page 24)

Tétine/doudou
Les petites astuces pour faciliter la vie à la crèche
Les morsures

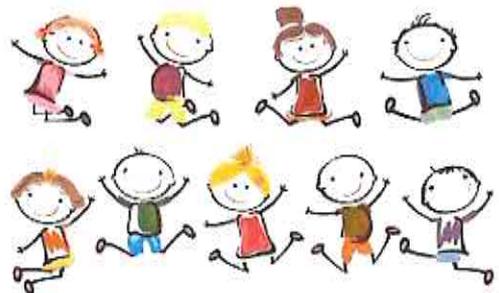
Le Travail en équipe (page 29)

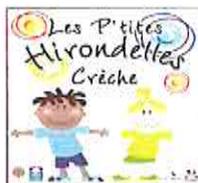
Les Réunions
Les Projets
Les Livrets d'accueil des parents/stagiaires
Les Formations du personnel
Les autres intervenants :le médecin de crèche et la psychologue

Conclusion (page 30)

Annexe I : La Charte Nationale (page 31)

Annexe II : La charte de la crèche (page 32)





Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



Introduction

► *La Présentation de la structure*

La crèche **les P'tites Hirondelles** est gérée par le **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** de la commune de **Montmirail**, sous la présidence d' **Etienne DHUICQ** (maire de Montmirail). Cette structure de la petite enfance est dirigée par **Carine JOUY BARTHELEMY** (infirmière et éducatrice de jeunes enfants).

Elle a pour mission d'accueillir les enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Elle est **agrée** pour **27 enfants**, répartis en **deux services** (bébés-moyens et moyens-grands).

L'équipe est composée de 9 professionnelles de la petite enfance (1 directrice, 1 directrice adjointe, 3 auxiliaires de puériculture et 4 adjoints d'animation) et d'un agent technique pour la restauration et l'entretien des locaux.

Une photo de l'équipe se trouve à l'entrée pour que vous sachiez qui s'occupe de votre enfant avec les différentes fonctions

Les Horaires:

La structure est ouverte **tous les jours**, de **7h15 à 18h00**, sauf les **samedis, dimanches et jours fériés**.

Les fermetures annuelles de la crèche ont lieu durant 3 semaines en Août et environ 1 semaine aux vacances de Noël.

► *La Déontologie tournée vers l'intérêt de l'enfant*

L'accueil que nous vous proposons répond aux **objectifs suivants** :

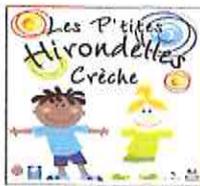
- **Assurer le service public** afin de faciliter votre **organisation de la vie quotidienne**.
- **Développer la socialisation**, l'éveil et l'épanouissement de votre enfant dans le respect de sa personnalité individuelle et de son développement psychomoteur et affectif.

Le taux d'encadrement est d'**un professionnel pour 5 enfants** qui ne marchent pas et d'**un professionnel pour 8 enfants** qui marchent. (Décret du 7 juin 2010)

► *La Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant (annexe 1)*

► *La Charte de la crèche (annexe 2)*





L'accueil

Pour votre confort et celui de vos enfants, certaines règles d'hygiène sont à respecter:

- Pour toute entrée dans la crèche, les sur-chaussures sont obligatoires.
- Du gel hydro alcoolique pour vos mains est à votre disposition à l'entrée et à la sortie de la structure.

► *Pré-inscription et inscription*



La pré-inscription a **pour objectif** de définir à l'avance les demandes d'inscriptions sur une période donnée afin d'effectuer une sélection selon divers critères et un planning prévisionnel en tenant compte de la répartition des groupes :

- **Une fiche de pré-inscription et un livret d'accueil** sont distribués aux parents souhaitant une pré-inscription (envoie par mail ou à venir chercher la fiche).
- **Un rendez-vous** avec la directrice est donné aux parents (au moment du rendez-vous les parents doivent rapporter la fiche et les documents demandés).
- Lors du rendez-vous avec la directrice, la demande est inscrite dans l'ordinateur, un calcul du prix de l'heure est effectué (pas de calcul du forfait). Il est demandé aux parents de **prévenir** au plus tôt **si modification** dans la pré-inscription ou **si désistement**.
- Les parents sont **recontactés** par téléphone puis courrier à **une période définie**.

La première visite de la structure a lieu soit **au moment de la pré-inscription**, soit **au moment de l'inscription**.

Pour le **rendez-vous d'inscription**, il est recommandé aux parents de venir **sans les enfants** (durée environ 2 heures).

- Le rendez-vous d'inscription est **un moment important** où le dossier administratif est constitué.
- **L'adaptation** est alors **organisée et planifiée** de façon progressive selon les possibilités de la structure et des parents.
- Le rendez-vous avec **le médecin** de crèche est **programmé**.



- **Les différents contrats** entre les parents et la structure **sont signés**.
- **La liste du matériel** à fournir est donnée aux parents.

► *L'Adaptation parents/enfant/professionnel*

Avant l'arrivée à la crèche, l'enfant est vu par le médecin de la structure, qui, après auscultation, fait le certificat d'aptitude à entrer en collectivité.

La période d'adaptation est **primordiale** pour l'enfant mais aussi pour les **parents**.
C'est une **étape déterminante** pour la bonne **intégration** de l'enfant dans la **structure**.
Elle facilite aussi le processus **de séparation avec ses parents**.

Ainsi, l'adaptation est planifiée **1 à 2 semaines précédant son entrée**, afin de **permettre** à l'enfant de **s'habituer progressivement**, à ce nouvel univers.

L'accueil de chaque enfant est différent et adapté à son âge, ses besoins et à sa facilité d'intégration:
Par conséquent, cette période d'adaptation se déroule selon un **planning prévu à l'avance**.
Par exemple:

- **1er jour:** Présence de l'enfant et d'un de ses **parents** durant **1h**.
- **2ème jour:** Présence de l'enfant pendant **1h30**. Le parent reste présent **la première demie-heure**.
- **3ème jour:** Présence de l'enfant pendant **3 à 4h** avec un **repas**;
- **4ème jour:** Présence de l'enfant pendant **5 à 6h** avec un **repas** et une **sieste**.
- **5ème jour:** Présence d'une **journée complète** selon le contrat.



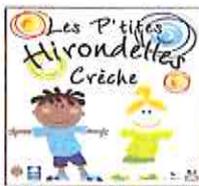
Le planning est **modulé selon l'enfant**

Ainsi durant cette période, la directrice demande à ce que le parent soit disponible.

L'adaptation est faite par 1 ou 2 auxiliaires de puériculture.

Au fur et à mesure de l'adaptation, tout le personnel de la structure est présenté à l'enfant et à la famille.

Durant le premier jour d'adaptation, une feuille d'adaptation est remplie surtout chez les bébés. Une feuille de rythme peut être proposée selon les besoins de l'enfant et de ses parents.



► *L'Accueil au quotidien/ les séparations et retrouvailles/ les transmissions*

L'accueil de l'enfant et **les retrouvailles** se font **dans une des salles** de la structure selon l'heure et l'organisation.

Lors de l'accueil il est important que les parents **transmettent** à l'équipe les événements récents particuliers et notamment comment s'est passée la nuit, le(s) repas précédent(s), le début de journée...

Il est **obligatoire d'informer** l'équipe de **l'état de santé** de l'enfant et notamment en cas de **fièvre ou maladie particulière**.

Selon l'heure, le parent peut être invité à entrer dans les salles afin de rendre les transmissions plus confidentielles.

Lorsque l'enfant arrive à la crèche, le parent fait les transmissions à l'équipe, **prévient** l'enfant qu'il part et lui dit « à tout à l'heure ».

Il est important que chaque famille mette en place **un rituel de séparation** (bisous, signe à la fenêtre, ...).

Les rituels et le temps de séparation **ne doivent pas** être trop longs afin que l'angoisse de séparation ne monte pas chez l'enfant.

Il peut parfois arriver que la séparation soit plus ou moins difficile selon son état psychologique.

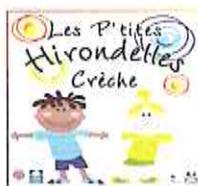
En cas de séparation difficile persistante, l'équipe travaillera avec les parents sur la séparation. A l'inverse, lors de retrouvailles, l'équipe effectue les transmissions aux parents.

Sont abordés **les thèmes suivants**:

- Alimentation,
- Elimination (changes),
- Sommeil,
- Température corporelle /médicaments si besoin,
- Activités/animations,
- Comportement de l'enfant.

Il est demandé aux parents de regarder **le tableau blanc** dans le hall où sont notées **diverses informations** ainsi que **les activités** faites chez les grands.





Crèche « Les P'tites Hironnettes »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



► *L'Accueil de l'enfant « différent »*

L'enfant **porteur de Handicap** peut être accueilli à la crèche. Mais, avant de l'accueillir, l'équipe de direction doit s'assurer de la **faisabilité du projet** qui doit être **réfléchi**.

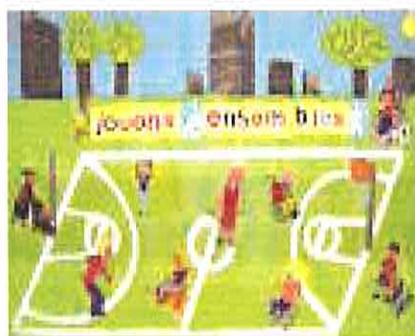
L'âge n'est pas une référence lorsque la pathologie est trop prégnante donc le **développement psychomoteur et affectif** de l'enfant sera privilégié et déterminera les modalités et conditions d'accueil.

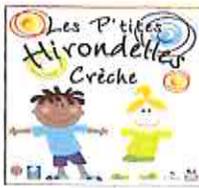
Plusieurs professionnels sont consultés (médecin de crèche, intervenants extérieurs, PMI) pour évaluer non seulement les **besoins de l'enfant** en fonction de sa pathologie, mais aussi les besoins et les souhaits de l'équipe.

Des réunions équipe-professionnels médicaux et paramédicaux doivent s'organiser.

L'accueil est formalisé par la **rédaction d'un PAI** (Protocole d'Accueil individualisé) encadrant les actions à mener, selon la gravité, face aux manifestations de la pathologie. Il sert à mettre en place, au quotidien, par les professionnels, des consignes de précautions et notamment la conduite à tenir en cas de situations d'urgence.

L'accueil sera d'autant plus bénéfique pour l'enfant handicapé si le projet est murement travaillé et si **un réseau de partenaires** est mis en place.





L'éveil

► *La place du jeu dans la structure et la place de l'adulte dans le jeu*

Le jeu est le moyen par lequel l'enfant étend ses compétences. Il a une place centrale dans le développement de l'enfant quel que soit son âge.

La structure propose des temps de « jeux dits libres » et des temps d'activités

• Le jeu libre et la disposition des jouets pour améliorer la construction du jeu.

Le jeu libre permet à l'enfant de faire travailler son imaginaire, d'évoluer en jouant à imiter l'adulte et en se donnant un rôle.

Le jeu libre a plusieurs avantages : il développe la confiance en soi (pendant le jeu, un enfant peut profiter pour essayer toutes sortes de choses). En effet l'absence de règles offre une grande liberté à l'enfant. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi. Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, lui permet de s'affirmer, de contrôler ses émotions et ses impulsions, de négocier avec les autres.

Il favorise la pensée créative, l'enfant fait de nouveaux apprentissages, il apprend beaucoup des uns des autres au cours des périodes de jeux libres.

Il est important de valoriser le jeu libre comme une activité à part entière.

Le libre accès aux jeux et à disposition c'est laisser l'enfant libre de répondre à son besoin au moment où il le nécessite et ainsi pouvoir composer avec le collectif et l'individuel.

Chaque enfant va pouvoir accéder aux jeux qu'il souhaite et les combiner de la façon qu'il veut au moment où il en a envie, parce que cela va répondre à son besoin précis de développement.

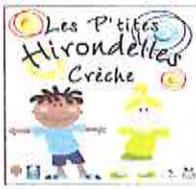
Avoir un libre accès aux jeux c'est être en capacité de se servir seul, sans demander à l'adulte et ne pas patienter pour y avoir accès. Cela permet à l'enfant de construire son autonomie petit à petit.

Le libre accès aux jeux ne peut se mettre en œuvre que si l'adulte accompagne ce temps. L'enfant a besoin de la présence et du regard soutenant de l'adulte. Il a besoin que l'adulte l'autorise et l'invite à jouer pour pouvoir pleinement s'épanouir et trouver ce dont il a besoin.

Autoriser l'enfant à jouer c'est pouvoir le sécuriser, tant au niveau physique qu'affectif en étant une personne ressource pour lui, sur qui il peut compter s'il en a besoin, qui lui fait confiance et lui laisse la liberté de faire son propre jeu.

Inviter l'enfant à jouer c'est prendre plaisir à lui proposer un lieu de jeu agréable, c'est recevoir l'imaginaire de l'enfant et participer au développement du sentiment de confiance en soi.

Etre libre dans son jeu ne veut pas dire être sans limites. Il va avoir la possibilité d'aller et venir dans des espaces de jeux et d'utiliser librement le matériel à disposition. Le jeu est donc libre car sous contrôle de l'adulte qui met en place des moyens pour limiter les obstacles et de laisser libre cours à la construction de sa créativité.



Attention diversité ludique ne signifie pas quantité...s'il y a trop de choses, l'enfant aura tendance à passer son temps à vider, remplir, débiller et éventuellement transporter.

Il est nécessaire de laisser l'enfant gérer son temps libre :

Laisser jouer, c'est laisser ne rien faire. En réalité, l'enfant ne fait jamais rien, **il rêve, il observe.**

Il faut le laisser s'ennuyer et trouver par lui même les moyens de s'en sortir:

Les jeux libres proposés :

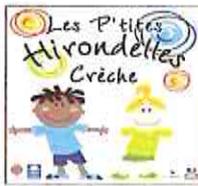
- les poupées, poussettes
- la dînette, la cuisine
- les voitures, garages, camions
- la ferme et les animaux
- les déguisements, ballons
- coin lecture avec tapis et coussin
- cabane à balles



•Les Jeux dirigés et les activités proposées.

Les jeux et activités dirigés proposés ont tous des objectifs différents :

- Chansons, musique et instruments de musique, comptines, cris des animaux, hochets → **développe l'ouïe et la mémoire**
- Pâte à modeler, semoule, perles, sable magique → **développe le toucher et la motricité fine (transvasement...) par utilisation de divers accessoires et emportes pièces**
- Peinture, gommettes, dessin et activités plastiques → **développe le toucher, la créativité, motricité fine en utilisant différents supports** (tampons, brosses à dents, feutres, crayons de couleur) **et respect des consignes si il y en a** (ex: suivre le trait avec les gommettes)
- Activité cuisine → **développe l'odorat, l'apprentissage des aliments, respect des règles d'hygiène** (lavage des mains, port d'une charlotte,), **découverte des différentes textures et du goût.**
- Jeux de construction et d'emboîtement, légos, clipo, cubes mousses, puzzles, colorino → **donne des repères dans l'espace et développe le toucher par différentes matières et formes, et permet aussi de développer la dextérité fine.**
- Les parcours de motricité → **développent les repères dans l'espace et dans le temps et la**



motricité, l'équilibre. Ils permettent aussi à l'enfant de découvrir différentes matières (dalles à picot) et d'acquérir les notions de règles (consignes de sécurité, chacun son tour).

- Les danses, jeux collectifs, comptines mimées, intervention d'une conteuse, ...
→ *développent la capacité d'intégration et d'évolution au sein d'un groupe.*
- les jeux de société (mémoires, pêche, ...) → *développent la mémoire, les règles en groupe.*

L'adulte est alors **meneur de jeu**, il définit les règles:

→ **Ce sont ce qu'on appelle les activités.**

Mais si on fait faire sans arrêt, l'enfant est privé d'une part d'imaginaire.

Donc en collectivité, on ne doit pas entrer dans de « **l'activisme** » c'est-à-dire, demander aux enfants de faire activité sur activité. En effet, un enfant, pour se construire et évoluer, a besoin d'être seul. Parfois, il a le droit de ne pas avoir envie de faire aujourd'hui et se construit principalement à cet âge dans le jeu libre. Son imagination toujours en éveil lui inspire des scénarios où les obstacles à surmonter relancent indéfiniment sa créativité et sa persévérance.

Tous ces jeux et activités dirigés sont à adapter selon l'âge de l'enfant, sa capacité et du groupe dans lequel il se trouve. Il en est de même pour la durée de l'activité.

Il est parfois intéressant, lorsque le nombre d'enfants le permet, d'organiser une activité semi-dirigée/en semi autonomie. C'est à dire que pendant que l'adulte s'occupe d'un ou deux enfants pour une activité plus minutieuse, les autres sont installés en semi autonomie sur un autre jeu (ex: jeu de construction, manipulation de livres...).

Ces moments sont très bénéfiques car ils permettent de privilégier des liens avec l'enfant et l'observation du professionnel est plus riche

► *L'Aménagement de l'espace*

Chez les bébés, les jeux et activités ont lieux dans leur salle de vie.

Chez les grands, les enfants sont séparés en 2 à 3 groupes selon le nombre d'enfants et les activités proposées.

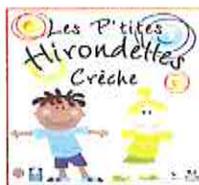
Dans la salle de restauration, ont lieux **les activités manuelles, jeux éducatifs et de constructions, jeux de société...**

La salle de change des grands est utilisée **pour les activités dites « moins propres »**: peinture, semoule, craie, collage, sable magique, jeux d'eau,...

La salle de dortoir des grands aussi appelée salle de motricité est utilisée pour **les jeux libres, les activités motrices et activités d'expression.**

Dans le hall, les enfants ont principalement accès aux véhicules.





► *Les Sorties*

Dès que possible, les enfants **sortent à l'extérieur** afin de leur **permettre de changer d'environnement, se ressourcer, se dépenser et de changer de jouets** (toboggan, jeux à ressorts, vélos, ballons, piscine cet été).

Chez les bébés, il est important **de sortir les enfants** (installés avec des jouets sur un tapis) ou en poussettes.

Nous faisons aussi des promenades à pieds et en poussettes.

Chez les grands, elles **permettent d'acquérir les notions de sécurité et de politesse** dans la rue (ex : traverser quand le bonhomme est vert, dire bonjour...)

Lors des sorties, le taux d'encadrement est **d'un adulte pour 2 enfants à pied et 1 pour 3 si poussette jumelle**.

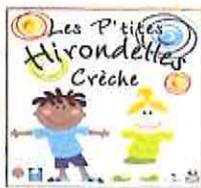
Donc toute sortie demande de **l'organisation** et ne peut se faire que si des bénévoles nous accompagnent.

Nous faisons les sorties en petit groupe ce qui permet à l'adulte d'être plus disponible et de prendre en charge l'enfant individuellement. Ainsi, l'enfant profite plus sereinement de la sortie.



► *Les activités et animations à thème pour les enfants et/ou parents à la crèche (possibilité de variations en fonction des années)*

- Diffusion du DVD (organisée par l'association Bidibulle)
- Fête de Noël: spectacle par le personnel et Père Noël
- Galette des rois
- Chandeleur
- Pâques
- Carnaval: en commun avec l'école maternelle et la micro-crèche
- La classe Passerelle

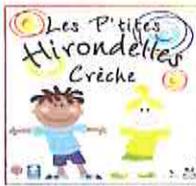


Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



- La kermesse (organisée par l'association Bidibulle)
- La visite de la caserne des pompiers
- Une sortie annuelle pour les grands ou plusieurs petites sorties (juin-juillet)
- Pique-nique et goûters à l'extérieur
- Rencontres avec la micro-crèche, le périscolaire et le RAM
- Rencontres intergénérationnelles avec la maison de retraite Nazareth
- Sortie sur le marché, à la bibliothèque
- Sortie à la bibliothèque pour les plus grands
- Séances baby poney
- Partenariat d'animation avec les bacs pro de Sézanne
- **Massages des bébés et atelier massage pour les parents** : depuis peu, la structure propose des massages aux enfants pour répondre à leurs différents maux (avec autorisation écrite des parents), ainsi que des ateliers parents individuels pour initier les parents au massage de leur enfant.





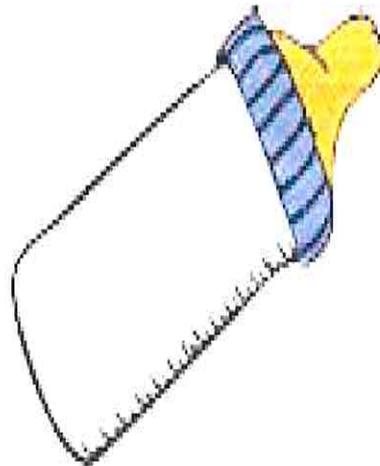
Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL

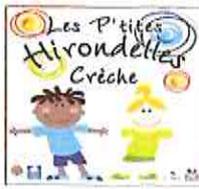


Repas, espace convivial, temps de découverte

► *Hygiène et sécurité*

- **La préparation des biberons** est faite à l'avance, en cuisine selon le protocole.
- Respect des **mesures d'hygiène pour la préparation des repas (tablier, charlotte, gants)**
- Respect des **dates de péremption** : vérification des dates lors de la préparation des repas, du goûter et pour tout autre aliment.
- **Traçabilité des températures** et plat témoin pour les préparations sur place ou extérieures. (Ainsi que conservation de certains emballages alimentaires)
- **Lavage de mains** avant les repas.





Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



► *Santé et équilibre alimentaire*

Les repas sont préparés par la société « **les petits gastronomes** » spécialisée dans la distribution des repas en collectivités (crèches, établissements scolaires).

Les menus sont préparés **par une diététicienne** et prévus 4 semaines à l'avance et répartis selon les demandes de la structure :

- **Menu bébé** : viande mixée, légumes sous formes de purée, laitage au lait de vache (ou au lait infantile fourni par les parents) et compote pour les moins de 18 mois (du début de la diversification à l'introduction des morceaux).
- **Menu moyen-grands** : entrée, viande, légumes et féculents, fromage ou laitage, compote ou fruit pour les plus de 18 mois

Les régimes spécifiques et allergies sont pris en compte dans la mesure où l'adaptation est possible avec la société « les petits gastronomes ». **En cas d'allergie**, une affiche visible notifiant les aliments interdits est **accrochée dans le service de l'enfant et en cuisine**. Les stagiaires en sont informées.

Mise en place d'un **PAI (Protocole d'Accueil Individuel)** notifiant **la conduite à tenir en cas d'allergie**.

Le menu est donné aux parents **qui rayent les aliments interdits** et vérification du menu lors de la commande.

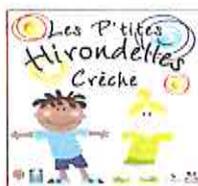
Quelques repas longue conservation sont en réserve en cas de menu non adapté à un régime particulier ou transitoire (diarrhée, constipation).

Les traitements médicaux **sont administrés par la directrice** ou les auxiliaires de puériculture par délégation de la directrice seulement sur ordonnance nominative et claire en cours de validité.



► *Chacun son rythme et ambiance pour bien manger*

La diversification alimentaire est débutée à la crèche lorsque les parents donnent leur **autorisation orale** et seulement après la maison. Le passage du menu bébé au menu moyen grands a lieu **en concertation avec les parents**.



Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



✓ Organisation des repas et goûters dans le service des bébés

Les enfants prennent leur repas à la demande, c'est à dire qu'un enfant n'est jamais réveillé pour le repas s'il dort (sauf prescription médicale). Les repas sont donnés individuellement.

L'adulte qui commence le repas avec un enfant le termine.

L'enfant mange à son rythme. L'adulte **ne presse pas** l'enfant (source de stress et donc moins de plaisir)

- Ambiance calme pendant le repas :

Pour que chaque enfant puisse manger paisiblement, les enfants mangeant à la cuillère prennent leur repas dans le hall pour ainsi avoir une ambiance plus calme et changer d'environnement. Quand les enfants grandissent et deviennent plus autonomes, ils sont installés dans le hall, autour d'une table (maximum 6) avec un professionnel. Ils sont servis en assiette afin de rendre la préhension des aliments plus facile pour l'enfant. C'est le début de l'autonomie.

La boisson est servie dans des verres avec en bec verseur. Les verres sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée.

L'adulte reste assis à table et sert les assiettes qui sont déjà prêtes, il stimule les enfants et les aide.

Selon le nombre d'enfants, et s'il y a besoin, une personne reste dans le service à jouer avec les enfants le temps que les autres bébés mangent afin de les occuper et de lever au fur et à mesure les enfants réveillés.

- De la diversification vers l'autonomie

En début de diversification, le repas est donné à l'enfant avec une cuillère en caoutchouc adapté à sa bouche puis avec une cuillère en métal. Quand l'enfant montre des signes de capacité à tenir une cuillère, le repas s'effectue à la double cuillère jusqu'à ce que l'enfant arrive à manger seul.

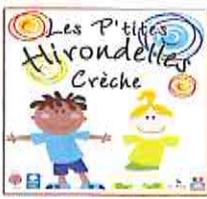
En fin de repas chaque enfant est **débarbouillé avec un gant** de toilette humide individuel puis se débarbouille seul quand il devient autonome.

- Le goûter

Le début du goûter commençant à 15h chez les bébés, tout enfant partant avant cette heure n'aura pas pris son goûter (au parent de le prévoir). L'enfant ne sera pas réveillé pour prendre son goûter avant de partir.

✓ Organisation des repas et goûters dans le service des grands

Le repas chez les grands commençant vers 11h/11h15, l'enfant doit arriver à la structure au plus tard à 10h45, pour la bonne organisation de ceux-ci. Si l'enfant s'est réveillé tard, prévoir un petit déjeuner léger. Pour une question de sécurité alimentaire, les horaires des repas ne peuvent pas être décalés et adaptés individuellement à chaque enfant.



Le repas se déroule en 2 services avec maximum 10-12 enfants par service. Le repas chez les grands c'est apprendre l'autonomie en expérimentant l'autonomie.

Les repas sont servis en plateaux de l'entrée au dessert, les fourchettes sont mises à disposition. L'enfant est installé à table sur une chaise simple ou avec accoudoirs. Il se débarbouille en fin de repas.

L'observation a montré que faire 2 services pendant les repas, permet d'avoir une ambiance plus sereine. Les enfants sont plus calmes et respectent mieux les règles : rester assis, ne pas crier, ne pas jouer avec les aliments et l'eau, notion de partage.

La boisson est servie en verres avec bec verseur puis en verre plastiques lorsque l'enfant maîtrise sa préhension. Les verres sont mis à disposition des enfants tout au long de la journée.

- Le goûter

Selon le rythme des enfants, l'heure du goûter varie d'une journée à l'autre. Il n'est donc pas possible de récupérer l'enfant pendant ce temps pour éviter d'interrompre ce moment convivial. Il est alors demandé aux parents de patienter dans le hall.



► *Manger rime avec plaisir*

L'enfant est invité à goûter à l'aliment mais n'est en aucun cas forcé à manger.

Lors de la découverte des aliments, **l'enfant n'est pas interdit** de toucher aux aliments, ils sont nommés afin de **développer les saveurs de l'enfant.**

Des ateliers cuisine sont organisés afin de **donner aux enfants l'envie de déguster** ce qu'ils ont préparés. Ces ateliers leur permettent aussi de **découvrir différents aliments, différents goûts et d'aborder des notions d'hygiène.**

Tout anniversaire peut être fêter à la crèche (gâteau maison ou industriel) fourni par les parents. Merci de prévenir le personnel quelques jours avant. Ce jour-là, vous pouvez apporter un appareil photo, bougies etc...

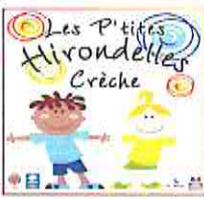
« **Recette pour bien nourrir un enfant :**

Une louche de tendresse

Un saladier de patience

Un brin de fermeté »





Les soins

► L'Hygiène au quotidien



L'hygiène est une **part importante** de la vie à la crèche car nous sommes dans une **collectivité**, des mesures sont prises toute au long de la journée afin **d'accueillir les enfants dans un cadre agréable** et pour **limiter la prolifération de maladie**, tout le monde y participe.

Cela passe par :

- **le port de sur chaussures** pour les parents, accompagnateurs et visiteurs et le retrait des chaussures pour les enfants (les enfants restent soit nu pieds, soit en chaussettes).
- **Le lavage des mains** : pour le personnel **avant et après chaque soin**, pour les enfants **avant et après les repas, après les activités, après le passage aux toilettes.**
- **Les protocoles de nettoyage** : pour l'entretien quotidien des salles de vie, des tables de changes, des toilettes, des jouets, des lits, nettoyage du linge ...

► Les Changes

Le change est un moment privilégié avec l'enfant, un temps individuel, un moment d'échange. Le change est un moment primordial dans la journée, c'est un besoin fondamental (être propre et protéger ses téguments).

C'est un facteur de bien-être physique et moral, il permet l'observation du corps.

Chaque geste est expliqué à l'enfant afin **d'établir une relation de confiance** dans le **respect de sa pudeur et dans les règles d'hygiène et sécurité**, tout en le faisant **participer en fonction de ses capacités** (lever les fesses, donner les chaussettes...).

Au moment du change l'enfant est prévenu.

Les changes s'effectuent à l'eau et au savon avec des gants de toilette (qui sont jetables en cas de selles). Des lingettes peuvent être utilisées si nécessaires mais de façon très occasionnelles (lors des sorties par exemple).

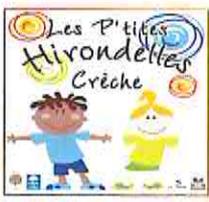
Plusieurs changes **sont réalisés au cours de la journée et notés sur le cahier de transmissions** pour être communiqués à **l'équipe et aux parents.**

Dans les salles de changes, chaque enfant a un sac avec des vêtements de rechange (body, tenue, ...), pour éviter au personnel des allers et venues dans le hall. Par conséquent, dès que des vêtements personnels sont redonnés souillés, les parents doivent rapporter pour le lendemain des vêtements de rechange qui seront donnés directement au personnel du service

Les soins de l'érythème fessier sont protocolisés ainsi que la prise de température.

Tout vêtement doit être noté au nom de l'enfant y compris les chaussettes pour faciliter les recherches en cas d'échange par erreur.





► *L'Apprentissage de la propreté*

C'est un moment très attendu par les parents et en même temps redouté.

Il faut respecter le rythme de l'enfant : tous les enfants ne deviennent pas propre au même moment, cela commence vers les 2ans, 2ans 1/2 en moyenne.

Vers cet âge l'enfant a atteint un stade important de son développement : **la maîtrise de ses sphincters (la maturité des nerfs contrôlant les muscles anaux et vésicaux), la maturité intellectuelle et psychologique (l'enfant comprend, il fait le lien entre l'envie de faire pipi et la sensation que cela lui procure d'être mouillé, ne s'oppose plus au fait d'aller au pot et il communique avec son entourage sur ses sensations) et la maturité affective (quand l'enfant a envie d'autonomie, de vouloir faire seul, et comme les grands)**

Pour débiter l'apprentissage de la propreté à la crèche, il faut que **ces trois éléments soient réunis**



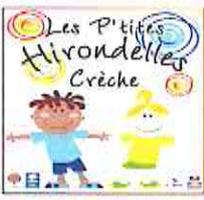
Le Rôle de l'adulte dans l'acquisition de la propreté :

C'est l'enfant qui décide de devenir propre, c'est-à-dire qu'il a **envie d'autonomie** ; et l'adulte doit l'accompagner au mieux :

- **Par sa compréhension** : observer son comportement, lui mettre des vêtements adaptés facile à enlever.
- **Sa disponibilité** quand il prévient qu'il veut faire, se dépêcher, laisser l'accès au pot.
- **Sa bienveillance** en l'encourageant, restant serein sans réprimander et sans se décourager en cas d'accidents.

Les adultes **observent et repèrent** quand l'enfant est prêt, que les signes de maturité soient présents. Les temps d'accueil du matin et du soir permettent aux parents et au personnel de la crèche **d'échanger** sur les acquisitions de l'enfant afin de faire une continuité entre la maison et la crèche pour **permettre à l'enfant d'avancer** dans ce nouvel apprentissage dans un climat de sécurité et confiance.

La décision de la mise en route de la propreté sera initiée par les parents à la maison sur plusieurs jours puis poursuivie par la crèche. Pendant la période d'apprentissage les couches culotte type pull ups pourront être utilisées pour aider l'enfant dans l'acquisition de son autonomie mais devront être fournies par les parents. Il faudra prévoir aussi une garde-robe conséquente pour pallier aux accidents dans les meilleures conditions.



En cas de difficultés (peur du pot, accidents répétés) le retour aux couches n'est pas un échec : il faudra attendre un peu et guetter les prochains signes et reprendre en toute sérénité. Cela peut aussi être un moyen d'attirer l'attention ou d'exprimer ses angoisses lors de changements : naissance, entrée école, déménagements...

En conclusion il faut être patient, ne pas brusquer les choses et faire confiance à l'enfant qui nous montrera qu'il sera prêt pour entamer cette nouvelle aventure.

LE LAVAGE DES MAINS APRES CHAQUE CHANGE ET PASSAGE AUX TOILETTES EST INDISPENSABLE POUR ENFANTS ET ADULTES, AINSI QUE SE FROTTER LES MAINS POUR LES ADULTES AVEC LA SOLUTION HYDRO-ALCOOLIQUE SI SUSPICION DE MALADIES CONTAGIEUSES.



u23201624.fotosearch.com

► *Les petits « bobos »*

Malgré une constante surveillance et un univers sécurisé, les petits bobos peuvent **survenir** au cours d'une journée : l'enfant qui trébuche, les enfants qui se bousculent, les bosses, les doigts pincés (dans un jouet, un tiroir une porte) ...

En cas de petits bobos, **l'enfant est rassuré** avec des câlins, des mots.

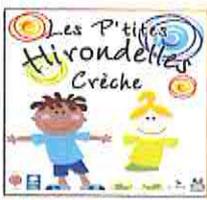
Les actions varient en fonction du type de douleur, de blessures. Cela peut aller du gant frais en cas de petite chute à la poche de glace voire à l'administration d'antalgiques selon le protocole.

La pose d'un pansement, d'une pommade (selon protocole) est un **geste** qui soulage et apaise l'enfant. Il se sentira déjà **rassuré** par **l'intérêt** qu'on lui porte à ce moment-là.

Des fiches « protocoles et soins d'urgence » donnent les consignes à suivre en cas d'incident/accident.

Les membres du personnel sont formés régulièrement aux gestes de soins d'urgence



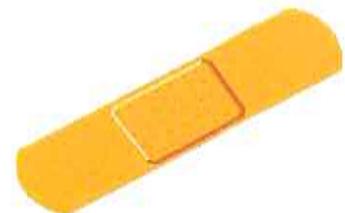


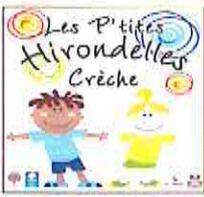
► *La Prévention*

La prévention c'est l'ensemble des mesures à prendre afin d'éviter qu'un incident, accident, une épidémie ou une maladie n'arrivent.

A la crèche **nos actions, le matériel utilisé, les installations** sont conçues pour **limiter les risques** :

- Le digicode : qui sécurise l'accès à la crèche.
- Les sur chaussures et la solution hydro alcoolique à l'entrée de la crèche
- Les barrières : qui délimitent les services, nous veillons à ce qu'elles soient toujours fermées.
- Les poignées de portes qui sont installées remontées vers le haut pour éviter que les enfants ouvrent seuls les portes.
- Les fenêtres en hauteur et qui s'ouvrent en oscillo-battant permettant d'aérer sans risque en présence des enfants.
- La surveillance des dortoirs avec les feuilles de surveillance pour les 2 dortoirs et les babyphones.
- Le cahier de transmissions permet le suivi de la journée des enfants avec les traitements médicaux, les températures
- Le mobilier professionnel présent à la crèche : meuble, tapis, jouets, chaises, transats, ...
- Les protocoles mis en place pour : les soins, l'hygiène, l'entretien, l'autorisation des médicaments, des personnes autorisées à venir reprendre les enfants ...
- Le taux d'encadrement du personnel, la présence constante des adultes auprès des enfants.
- L'exercice d'évacuation incendie : organisé tous les ans, par surprise, en présence des enfants. Les enfants sont préparés ludiquement à cet exercice.
- L'exercice de confinement : organisé en partenariat avec la gendarmerie ou la police municipale, par surprise, en présence des enfants. Les enfants là aussi sont préparés sous forme de jeu (se cacher sans faire de bruit...)





Le Sommeil

► *L'Ambiance pour bien dormir*

Pour une question de **sécurité** en cas d'incendie, les enfants dorment dans la pénombre et non dans le noir total accompagné d'une musique douce. Le dortoir est aéré plusieurs fois par jour.

Chez les bébés, qui dorment dans des lits à barreaux, l'adulte ne reste dans le dortoir pour l'endormissement qu'en cas de nécessité. **La surveillance** du dortoir s'effectue par l'intermédiaire d'un **vidéophone** et selon le protocole (une professionnelle se déplace au dortoir toutes les 20 minutes environ pour vérifier que tout va bien pour les enfants qui dorment).

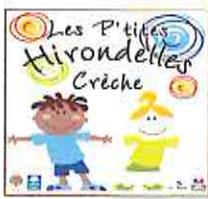
Chez les grands, qui dorment dans des lits bas, un adulte est **toujours présent** dans le dortoir. Lors de l'endormissement, plusieurs adultes restent à côté des enfants qui **éprouvent le besoin d'une présence**. **La surveillance** du dortoir s'effectue selon le protocole.



► *Repère et rythme*

Quelque soit le moment de la journée, les enfants peuvent aller se reposer s'ils se sentent fatigués ou si nous observons des signes de fatigue. Pour les grands, si ce n'est pas le moment de la sieste, un espace calme lui sera dédié dans un des 2 services en fonction de l'organisation de la crèche à ce moment-là. Chez les bébés, les enfants qui ont des difficultés à dormir au dortoir peuvent dormir dans la section (sur un tapis, en transat), ce qui est plus rassurant pour certains.

- **Chez les bébés**, afin de **respecter son rythme** et ses cycles de sommeil, l'équipe **ne réveille pas** les enfants, même s'il est l'heure du repas ou du départ. En cas d'impératif familial particulier, une organisation spécifique pourra être mise en place en concertation avec l'équipe. Ne pas oublier de prévenir l'équipe à ce moment là.
- **Chez les grands**, l'enfant pourra choisir son lit et son emplacement. Dans l'objectif de la préparation à la scolarisation, l'équipe pourra être amenée à réveiller un enfant à condition que celui ci ait pu bénéficier d'un temps de repos suffisant. Pour les enfants ne voulant plus faire la sieste, le passage au dortoir est **obligatoire** (même fonctionnement qu'à l'école maternelle). Il est demandé à l'enfant de rester **calme, de se reposer** afin qu'il se **relaxe**.



Chaque cas particulier est discuté en équipe et l'heure du lever pour cet enfant est ensuite fixé. Un enfant dont les parents demandent à ne pas lui faire faire la sieste ne sera pas accepté à la crèche les après midi.

Pour le respect du sommeil des autres enfants, il est impossible de récupérer un enfant pendant le temps du dortoir. Il sera proposé de venir soit avant soit après la sieste.

- Le rythme de sommeil peut être différent entre la maison et la crèche à cause des changements d'environnement (dortoir collectif, luminosité, rythme différent, réveil des autres enfants,...). La durée des siestes peut varier entre la maison et la crèche. L'enfant profite des jeux et parfois le sommeil n'est plus sa priorité. Dans ce cas, des temps d'échange avec les parents permettent de trouver une compromis afin d'assurer à l'enfant un temps de repos suffisant et de qualité.

► *Rituels*

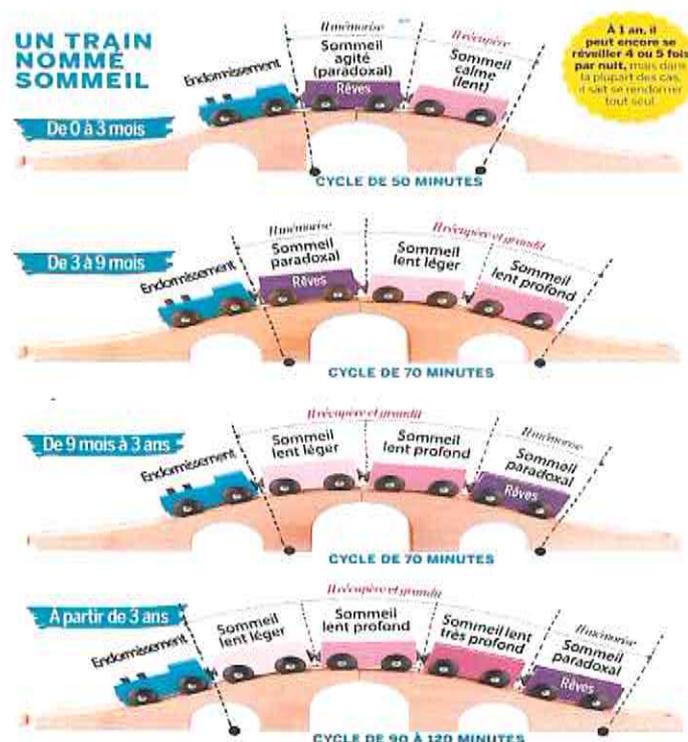
Afin de **rassurer** l'enfant et de lui **permettre** d'aborder ses périodes de repos nécessaires à l'organisme humain pour **récupérer** les facultés physiques, nerveuses et mentales, chaque enfant est couché avec son **objet transitionnel habituel** (tétine et/ou doudou). Les tétines et doudous doivent rester à la crèche et sont entretenus selon le protocole.

Il est parfois demandé aux parents d'apporter un tissu familial à l'odeur du parent afin de rassurer l'enfant quand il en manifeste le besoin.

Lors de l'accompagnement de l'enfant au dortoir, des conditions de confort sont proposées : ambiance sereine et rassurante, chuchotement.

Au moment de l'endormissement, **une musique douce** accompagne l'enfant et lui permet **de se relaxer l'enfant avant la phase de sommeil.**

Train du sommeil:

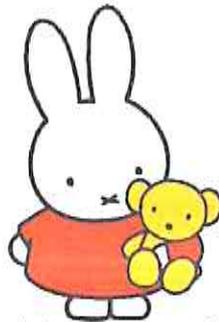




Au quotidien

► *Tétine/doudou*

La tétine et le doudou sont des **objets transitionnels** c'est-à-dire qu'ils restent le lien entre la maison et la crèche. Ils **rassurent l'enfant** en l'absence des parents et **favorisent la sécurité affective** de l'enfant.



Notre rôle est de favoriser la sécurité affective de l'enfant tout en l'amenant à se séparer progressivement du doudou et de la tétine lors des activités et du repas.

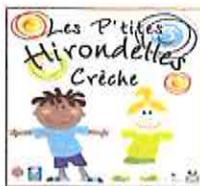
Dans les sections, les doudous sont laissés à la portée de l'enfant ; il peut y avoir accès dès qu'il en exprime le besoin

Le fait que l'enfant sache que le doudou est dans la même pièce que lui et qu'il peut en disposer s'il en a besoin, a démontré qu'il s'en sépare plus facilement et que les colères sont plus rares.

► *Les petites astuces pour faciliter la vie à la crèche*

- **Respecter** l'organisation et **adhérer** aux règles de la collectivité et au projet Éducatif.
- **Respecter** l'organisation de l'adaptation.
- **Adhérer** à l'importance des transmissions (accueil du matin et retrouvailles de fin de journée).
- **Laisser** à l'enfant l'accès à son objet transitionnel (tétine/doudou)





► *Les pleurs et les colères*

Les pleurs

Les larmes permettent **d'évacuer du stress**. Elles sont nécessaires pour **s'apaiser**, se **relaxer**.

Il est nécessaire de **décrypter** les pleurs pour **répondre** aux besoins « vitaux » de l'enfant : faim, fatigue, couche sale....

Il est normal qu'un enfant pleure, le bébé n'a pas d'autres solutions que de pleurer pour provoquer un rapprochement. C'est neurophysiologique. Il s'agit du besoin d'attachement.

Il y a aussi le besoin d'homéostasie « **stress-détente** ». Contrairement à l'enfant, l'adulte s'autorégule (lecture, musique, sport...)

Entre 0 et 1 an, le seul mécanisme de régulation du petit ce sont les pleurs.

Ensuite il faut aussi lui apprendre l'**auto-apaisement**, d'où l'intérêt de **lui parler** et de **mettre des mots** pour **l'aider à comprendre ses propres émotions** : peurs, frustrations, déception, tristesse et colères.

Accueillir les pleurs avant de chercher à les arrêter permet à l'enfant de se sentir compris !

Les colères

Les colères font parties du développement normal de l'enfant, particulièrement à l'âge où celui-ci commence à développer son autonomie, soit à partir de 18 mois.

Et oui...Les colères permettent de réguler le comportement, permettent la construction de l'identité, elles sont importantes pour la santé mentale et physique.

Pendant une crise, l'enfant peut : crier, pleurer, donner des coups de pieds, de poings ou de tête, mordre, se rouler par terre ou avoir des gestes incontrôlés, lancer des objets, refuser de se faire prendre, retenir son souffle (ne vous inquiétez pas, aucune intervention n'est nécessaire, il recommencera à respirer normalement par lui-même. On appelle ça les spasmes du sanglot)

La colère est nécessaire pour pouvoir « **se libérer** », sortir quelque chose qui « **fait du mal** ».

L'enfant **NE FAIT PAS UNE COLERE, IL EST EN COLERE !!!**

L'enfant ne décide pas d'être en colère, **ce sont ses émotions, il les exprime**.

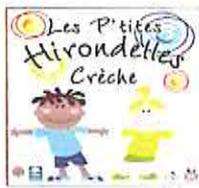
TOUTES LES EMOTIONS SONT LEGITIMES.

Le cerveau des tout petits n'est pas mature, il ne sait pas gérer ses émotions qui sont pour lui des **tsunamis émotionnels**.

Pour cela il a **besoin de l'adulte, pour l'accompagner dans l'apprentissage de la compréhension et du contrôle de ses émotions**.

Il faut l'accompagner en accueillant la colère – ne pas étouffer la colère – autoriser l'enfant à se décharger, à vivre sa colère jusqu'au bout – ne pas le mettre en retrait – éviter de punir.

Il faut se mettre à sa hauteur, être calme, patient, faire preuve d'empathie, parler en mettant des mots pour comprendre les raisons de la colère ou l'aider à comprendre lui-même. Cependant, il est important de ne pas céder quand il fait une colère.



Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



Certains enfants ne sont pas à même d'entendre l'adulte, dans ce cas il faut observer de loin et laisser passer la crise sans intervenir. Quand la crise est finie, tenir l'enfant contre soi pour l'apaiser et le rassurer. L'aider à parler de ce qui s'est passé, de ce qu'il a ressenti. S'il ne parle pas encore, le faire pour lui !

Comment prévenir une crise ?

Répondre à ses besoins de base (routine stable pour les repas et le sommeil...)

Agir avant les premiers signes de colère (établir des règles, anticiper en proposant une autre activité ou un autre jouet...)

Encourager d'autres façons d'exprimer sa frustration.

Aider l'enfant à exprimer ses sentiments par des mots ou à dire comment il se sent.

Faire preuve de patience et essayer de **donner le bon exemple**. Si vous faites des efforts pour maîtriser votre colère et votre frustration, votre tout petit aura tendance à faire de même.

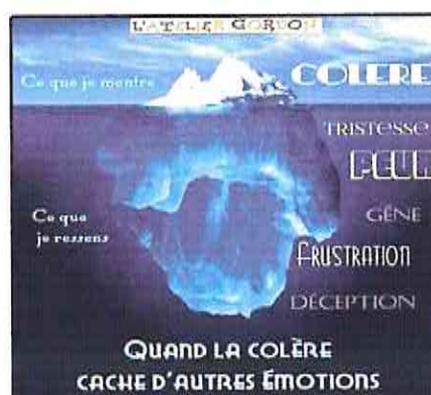
"Au cours de la journée l'enfant est submergé par différentes émotions qu'il n'arrive pas à gérer, par conséquent en fin de journée l'enfant relâche les tensions et libère l'expression émotionnelle, apparaissent souvent des colères"

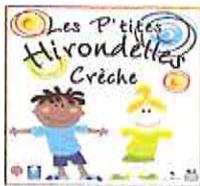
L'enfant ressent énormément d'émotions durant sa journée. Lors des retrouvailles du soir, si l'enfant "fait une colère", il faut que le parent sache qu'elle n'est pas dirigée contre lui. C'est une "décharge émotionnelle". L'enfant est à la fois heureux de retrouver son parent et en même temps, il se libère de toutes ces émotions cumulées dans la journée. L'enfant se sent en confiance avec son parent alors il se permet de se décharger. Le parent doit alors accueillir les pleurs et colères et laisser l'enfant s'exprimer.

Il n'est pas possible d'empêcher toutes les crises mais vous pouvez l'aider à en diminuer la fréquence et l'intensité.

Respecter les émotions du tout petit c'est le respecter en tant que personne à part entière.

On ne choisit pas les émotions qui nous bouleversent, c'est instinctif, spontané, et jamais calculé. (Graham Greene)





► *Les morsures*

La morsure ne résulte jamais d'un défaut de surveillance des adultes, car elle se produit très rapidement et il est pratiquement toujours impossible d'arrêter le geste de l'enfant à temps.

Mordre, une fonction:

Dans la mesure où les jeunes enfants n'ont pas intégré consciemment la présence de l'autre, l'action de mordre relève d'un geste naturel issu de la succion. Faire mal reste une conceptualisation abstraite qui ne prend pas réellement sens avant l'âge de 4-5 ans.

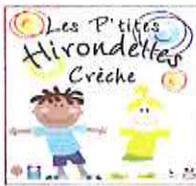
Finalement, mordre n'est qu'une étape avant l'acquisition du langage, c'est donc aussi une forme de communication (certes non désirable socialement mais permettant d'entrer en contact avec l'autre)

L'enfant mordu est agressé, l'enfant mordeur devient violent. Ces 2 victimes sont à consoler, parce que le mordeur a certainement aussi mal que le mordu.

Pourquoi un enfant mord?

Les décodages d'une morsure sont rarement évidents. Fort heureusement, tous les enfants ne seront pas mordeurs, mais tous traverseront le stade de l'oralité avec plus ou moins d'aisance et tous aimeront grignoter, croquer, mettre à la bouche.

- **il mord parce qu'il a mal aux dents:** en période de poussée dentaire, le bébé peut souffrir de ses gencives. Mordre est alors une manière de se soulager et comme il ne fait pas la différence entre l'anneau dentaire, le jouet ou le bras du voisin, alors il est possible qu'il morde ce dernier
- **il mord parce qu'il découvre:** tous les bébés mettent tout à la bouche. Le problème, lorsque le bébé a des dents et qu'il porte des objets à sa bouche, c'est qu'il peut les mordre. Il fait pareil avec la main qui traîne à côté de sa bouche.
- **il mord parce qu'il goûte:** la curiosité. Alors que le bébé met tout à la bouche dans un jeu de découverte, du corps et de la matière, le jeune enfant peut ressentir l'envie de goûter l'autre. Dans un tel cas, la morsure n'est pas un geste agressif mais exploratoire
- **il mord parce qu'il aime:** c'est le fameux je t'aime à croquer, je te mange...Le bébé aussi aime très fort et est prêt à dévorer celle et ceux qu'il aime. La morsure peut aussi être un acte d'amour.
- **Il mord parce qu'il défend:** lorsque plusieurs jeunes enfants jouent, il est possible que l'un veuille se saisir de l'objet que l'autre a dans les mains. Le bébé qui se défend crie généralement et tient fortement l'objet en question dans ses mains. Mais cela ne suffit pas toujours et comme ses mains sont trop occupées, il utilise sa bouche pour mordre et faire lâcher prise à l'autre enfant.
- **Il mord parce qu'il veut un objet;** ça peut être une forme d'apprentissage du pouvoir. à l'inverse quand l'enfant veut absolument l'objet possédé par un autre et que ce dernier ne veut pas le lâcher, il mord pour l'obtenir. Le conflit est aussi une forme d'interaction avec l'autre.



- **Il mord parce qu'il est submergé par une pulsion agressive:** le bébé ne sait pas encore bien contrôler ses pulsions et celles ci peuvent être agressives lorsque l'enfant ressent de la **frustration** ou lorsqu'il souffre. La morsure est alors une réaction brutale à une souffrance incontrôlable. Certains bébés retournent cette pulsion agressive contre eux mêmes et se mordent.
- **il mord parce que c'est son mode de communication:** le bébé ne peut pas trouver d'autres moyens de communication. La morsure peut devenir le signal d'alarme pour attirer l'attention sur lui. Par la morsure l'enfant communique et entre dans une relation privilégiée négative avec les autres. Il souffre également

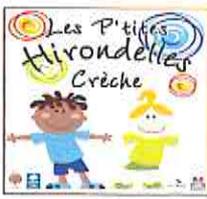
Que faire lorsque l'enfant mord?

- **garder son calme:** il ne faut pas que l'adulte se laisse contaminer par la violence de l'acte et devienne lui même violent, cela déstabiliserait encore plus l'enfant. Même si dans les situations de morsures répétitives, il faut toujours garder sa sérénité . C'est ainsi que l'enfant pourra toujours avoir confiance en l'adulte qui s'occupe de lui et qu'il se sécurisera à ses cotés
- **utiliser la parole:** il faut mettre des mots sur ce qui vient de se passer. Il faut aussi lui rappeler la loi, l'interdit de faire mal, l'interdit de mordre un enfant ou un adulte. Il faut le dire d'un ton ferme et assuré , en étant convaincu de son propos, en se mettant à la hauteur de l'enfant et en requérant son attention. Il a le droit d'être en colère, d'être triste, fâché mais n'a pas le droit de faire mal, donc de mordre.
- **Offrir d'autres solutions à l'enfant:** il faut lui permettre d'une part d'extérioriser sa pulsion agressive autrement et d'autre part de l'exprimer dans des jeux.

Notons que mordre en retour un enfant afin de lui montrer à quel point cela est douloureux présente un immense risque dans l'élaboration endogène de l'enfant. Cela transmet un message lui indiquant que non seulement les adultes ont, eux, le droit d'avoir cette conduite, mais qu'en plus si les adultes usent de ce comportement, c'est que cela peut être un moyen adapté d'exprimer leurs émotions

Pour conclure, l'enfant qui mord a besoin de l'adulte qui lui prouvera que c'est bien la vie qu'il faut croquer à pleine dents et non plus un autre enfant si différent...ou si semblable à lui!!





Le Travail en équipe

Une équipe c'est l'ensemble des professionnels qui travaillent en interaction avec l'enfant et qui ont pour objectif commun le bien-être de l'enfant et de sa famille. Il est important de connaître l'ensemble de l'équipe à qui l'enfant est confié car cela permet de créer une certaine relation de confiance avec le professionnel, l'enfant et son entourage

► *Les Réunions*

Plusieurs types de réunion d'équipe sont organisées en fonction des besoins :

- **Des petites réunions en demi équipe sur le temps de midi** afin d'aborder diverses situations simples (situation d'enfant, problématique d'organisation, prévision d'activités...)
- **Des réunions, le soir, après la fermeture de la crèche** afin d'aborder des thématiques plus importantes (compte rendu de formation, travail sur le projet éducatif, travail sur un thème donné ...)
- **Des réunions en visio**

La présence de tout le personnel est obligatoire à ces réunions car indispensables à la qualité d'accueil de l'enfant.

Une réunion de rentrée parents-équipe est **organisée chaque début d'année scolaire (en septembre ou octobre)** afin d'accueillir les nouveaux parents, de permettre à l'équipe de se présenter, d'aborder différents thèmes importants et de présenter les projets envisagés sur l'année scolaire.



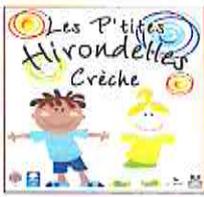
► *Les Projets*

Divers projets sont **travaillés chaque année** (kermesse, classe passerelle, rencontres inter générations, poney ...)

► *Les Livrets d'accueil des parents/stagiaires*

Un **livret d'accueil** des parents a été fait afin de **présenter la structure** aux futurs nouveaux parents. Celui-ci est donné **au moment de la pré-inscription**.

Un **livret des stagiaires** a été écrit par l'équipe afin de **présenter la structure et les règles de la structure**. Pour un bon déroulement du stage, les élèves doivent fournir leurs objectifs de stage.



► *Les Formations du personnel*

Le personnel de la crèche a accès à des formations individuelles prises en charge par l'employeur afin d'améliorer et de mettre à jour les connaissances et les pratiques professionnelles.

Dans certains cas, des formations « en intra » sont organisées avec présence obligatoire, ce qui permet une meilleure cohésion d'équipe ainsi qu'un échange sur certains cas concrets rencontrés dans le travail au quotidien. Cela permet aussi aux professionnels de se retrouver dans un autre contexte.

Ces formations sont **enrichissantes** : elles permettent d'apprendre de nouvelles techniques bienveillantes et de mettre à jour nos pratiques, ainsi que la rencontre d'autres professionnels et le partage des pratiques avec d'autres crèches.

► *Les autres intervenants : le médecin de crèche et la psychologue*

Le médecin de crèche

Lors de son entrée à la crèche, l'enfant sera vu obligatoirement par le médecin de crèche afin de valider l'entrée en collectivité et de faire connaissance avec l'enfant et sa famille.

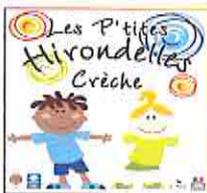
Si nécessaire, un PAI (protocole d'accueil individualisé) sera mis en place si l'état de l'enfant le nécessite. Le médecin de crèche reste disponible pour les parents ainsi que pour la crèche en cas de besoin. Il a aussi pour rôle de valider les protocoles d'hygiène, de soins quotidiens d'urgence.

La psychologue

La psychologue intervient régulièrement dans les sections pour une simple observation ou pour répondre à une problématique. Elle intervient aussi à la demande de la direction ou des parents auprès des enfants. Elle permet d'avoir un regard extérieur sur certaines situations qui peuvent être difficiles à gérer au quotidien (morsures, violences récurrentes, troubles de l'alimentation,)

CONCLUSION

Ce projet est le fil conducteur de la structure « Les P'tites Hirondelles ». Il peut être amené à être modifié ponctuellement fonction de certaines années, des épidémies, des moyens humains et matériels... Au cours des années, il peut évoluer, parce que nous ne concevons pas un projet éducatif comme quelque chose de figé et nous veillons à toujours interroger notre pratique et à renouveler notre énergie professionnelle. En effet les métiers de la petite enfance évoluent, nous essayons donc de se tenir informés sur les nouvelles pédagogies et les connaissances sur le jeune enfant.



ANNEXE 1

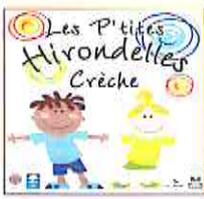


CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.





ANNEXE 2

CHARTRE DE LA CRECHE « Les P'tites Hirondelles » de MONTMIRAIL

Ce texte définit une éthique. Outil d'évaluation, il n'est en rien opposable juridiquement. Il se compose d'objectifs vers lesquels va tendre l'équipe dans leur recherche d'une qualité des services et des pratiques professionnelles.

Article 1

La plus stricte confidentialité et le respect du secret professionnel font partie intégrante de la déontologie de l'équipe.

Article 2

Tout enfant est accueilli en tant qu'individu à part entière, dans le respect de sa personnalité, de son développement psychomoteur et psychoaffectif.

Article 3

Les parents sont et restent les premiers éducateurs de leurs enfants ; le rôle de l'équipe étant de répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Article 4

La crèche est un lieu d'écoute où les parents peuvent faire part de leurs inquiétudes, de leurs doutes à l'égard de leur enfant. L'équipe répondra de façon professionnelle, équitable et sans préjugés.

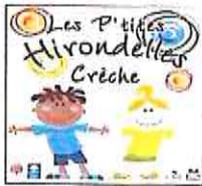
Article 5

Dans le respect de cette identité, dans un climat d'écoute et de confiance réciproque avec les familles, l'équipe éducative est garante du bien-être de l'enfant.

Article 6

La sécurité de l'enfant est notre priorité mais dépend de la trilogie environnement-parents-professionnels :

- Les parents ou personnes accompagnant un enfant prennent garde à sa sécurité en fermant portes et barrières derrière eux
- L'enfant est sous la responsabilité de son accompagnateur tant qu'il n'est pas confié à un professionnel
- La bonne utilisation du matériel à disposition est nécessaire : ne pas laisser un enfant seul sur le plan à langer, même une fraction de seconde.



Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



Article 7

L'équipe organise la vie quotidienne de la structure dans le souci d'assurer la sécurité physique et morale des enfants.

Article 8

Dans le cadre d'un projet éducatif partagé, l'équipe aide l'enfant à développer son autonomie et son épanouissement en complément de l'action éducative des parents.

Article 9

L'équipe accompagne l'enfant à s'initier à la vie de groupe et à anticiper sa scolarisation en inculquant dès le début les valeurs de respect de l'autre et de partage.

Article 10

L'équipe accorde une importance à la communication avec les parents pour une bonne prise en charge de l'enfant. Par conséquent les transmissions sont un moment d'échange entre les parents et l'équipe.

- Les parents sont parfois invités à entrer en section afin de préserver cet échange
- Par respect pour les professionnels et leur travail, nous vous demandons de ne pas utiliser votre téléphone portable au moment des transmissions.

Article 11

L'équipe évalue régulièrement son action dans le souci d'optimiser

- sa réponse aux exigences du contexte social
- la qualité de son action éducative.

Article 12

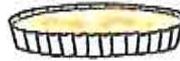
L'équipe sollicite les parents à la vie de l'établissement

Article 13

Le fonctionnement de la structure est cohérent avec la politique sociale locale et la législation en vigueur.



Crèche « Les P'tites Hirondelles »
28 rue Faubourg de Paris
51210 MONTMIRAIL



Seule dans son four
la quiche vous supplie :
" Viens me chercher.
Je commence à dessécher.
Tu veux que ton dîner soit raté? "
Votre quiche a beau tout essayer...
Vous n'allez pas bouger.
Félicitations.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-265103283-20211124-dei2021-1089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2021
Affichage : 01/12/2021

Le Président.

PROJET EDUCATIF
JANVIER 2021